

Le Forum des droits sur l'internet publie un dossier consacré aux relations du travail et à l'internet

Pouvoir de contrôle de l'employeur et droits des salariés dans l'entreprise : vers un juste équilibre

L'internet a transformé les usages au sein de l'entreprise, en offrant à l'employeur, aux salariés et à leurs représentants de nouveaux modes de communication, mais aussi de contrôle.

L'utilisation des moyens informatiques par le salarié à des fins personnelles, ainsi que la preuve de la faute du salarié par des procédés informatiques, constituent aujourd'hui l'essentiel du contentieux. D'autres thématiques voient le jour, comme les enchères électroniques inversées en matière de recrutement ou les lignes d'alerte « éthiques », permettant la dénonciation de certains agissements au sein de l'entreprise.

En réponse à ces récentes évolutions, le Forum des droits sur l'internet publie aujourd'hui le Dossier « Relations du travail et internet ».

Ce Dossier dresse un panorama législatif et jurisprudentiel complet des « Relations du travail et internet ». Plus de 40 décisions y sont présentées, dont une vingtaine d'arrêts inédits. Il prend notamment en compte la dernière proposition de loi du 23 janvier 2006 tendant à interdire la pratique des enchères électroniques inversées dans le domaine de la conclusion des contrats de travail.

Le dossier est disponible en libre téléchargement sur le site www.foruminternet.org, site institutionnel du Forum des droits sur l'internet et sera complété au fil de l'actualité. Par ailleurs, le Forum des droits sur l'internet enrichira son site d'information grand public www.DroitDuNet.fr de nouvelles fiches sur ces thématiques dans les rubriques « salariés » et « entreprises ».

Le dossier « Relations du travail et internet » vient compléter les travaux déjà entrepris par le Forum des droits sur l'internet sur les relations du travail, avec la [Recommandation « Relations du travail et internet »](#) publiée en septembre 2002, ainsi que la [Recommandation sur « Le Télétravail en France »](#) publiée en décembre 2004, dont de nombreuses propositions ont été reprises dans le cadre de l'accord national interprofessionnel sur le télétravail du 19 juillet 2005.

Le Forum des droits sur l'internet est un organisme créé avec le soutien des pouvoirs publics, compétent sur les questions de droit et de société liées à l'internet. Il a pour mission d'informer le public et d'organiser la concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises et les utilisateurs sur ces questions. Il propose également un service de médiation à destination du grand public. Le Forum comprend aujourd'hui près de 70 membres, organismes publics, associations et entreprises privées.

Contact presse - Le Forum des droits sur l'internet
Corinne Muller : 01 44 01 38 00
c.muller@foruminternet.org